

N/REF : 13/11/2025 10H08 C:000053 I:80225
V/REF : AC/C32633
V/Email reçu le Jeudi 13/11/2025 a 10H08

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. EBE
IMMEUBLE : EMILE BERNARD -EBE
1 a 19, RUE EMILE BERNARD
.
35700 RENNES

Rennes, le

11 Décembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : 1 RUE EMILE BERNARD - MLLE KUBADIKA M. BITSHILA 06 69 24 29 52
LOGEMENT N° 012588, PORTE N°41, 4° ÉTAGE, TYPE 5

MOTIF : 1 CARREAU DE FAIENCE CASSÉ A CÔTÉ DE LA BAIGNOIRE

Donneur d'ordre : Mme AS DARIY

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 05/12
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DE LA FAIENCE BAIGNOIRE
CONSTAT : LA FAIENCE COMPLETE EST A REFAIRE
PRISE DE REFERENCES
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LGESTION Email envoyé le 08/12/25 a 12H33 Mme AS DARIY

PRÉVOIR REFECTION COMPLETE DE FAIENCE BAIGNOIRE
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS

2511: MSG REP
1811: MSG REP
1311: MSG REP

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,50	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	50,00		75,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,00		20,00
TOTAL H.T.					95,00
T.V.A. a 10,00%					9,50
TOTAL T.T.C.En EURO					104,50

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.